DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

PREVOIR GESTION ACTIONS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PREVOIR GESTION ACTIONS
FR0007035159 – Part C

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE
SOCIETE DE GESTION PREVOIR
www.sgprevoir.fr ou appeler au 01 53 20 32 90 pour de plus amples informations.
L'AMF est chargée du contrôle de SOCIETE DE GESTION PREVOIR en ce qui concerne ce document d'information clés.
Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SOCIETE DE GESTION PREVOIR est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 29/01/1999 sous le numéro GP99005 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 24/08/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT
OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DUREE
Il a été agréé le 02/06/2000 et créé le 09/07/1999 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

OBJECTIFS
L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indice EURO STOXX 300 sur la durée de placement recommandée.
L'indice EURO STOXX 300 est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.
Il est classé : « Actions des pays de la zone euro ».
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds met en œuvre une politique de gestion active s'appuyant d'une part,
- sur la recherche fondamentale (croissance du résultat, structure financière, qualité des dirigeants.) permettant de sélectionner des valeurs présentant un potentiel d'appréciation,
et, d'autre part,
- sur l'analyse technique qui permet d'optimiser la gestion en décelant les signaux à court terme du marché que ce soit à l'achat ou à la vente. L'analyse technique est définie comme l'étude graphique d'évolutions dans le temps de prix et de volumes d'actifs financiers.
Le gestionnaire concentrera ses investissements sur des titres dont le cours de bourse ne reflète pas, selon lui, la valeur réelle et sur lesquels, il considère, que le risque de baisse est limité.
La surperformance par rapport à l'indice EURO STOXX 300 est donc atteinte par le biais de la sélection de valeurs (stock picking) qui ne vise pas à dupliquer l'indicateur de référence.
L'OPCVM s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :
- de 60% à 110% maximum sur les marchés d'actions de tous secteurs d'activité et de toutes tailles de capitalisations, dont :
- de 60% à 110% maximum sur les marchés d'actions de pays de la zone euro,
- de 0% à 20% maximum sur les actions de petites capitalisations.
- de 0% à 10% sur les marchés d'actions hors pays de la zone euro (pays de l'OCDE ou émergents).
- de 0% à 25% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de notation minimale à l'acquisition A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente au moment de l'acquisition.
- Il ne s'expose pas sur le marché des obligations convertibles.
- de 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 110% de l'actif.
L'OPCVM s'engage à respecter un investissement minimum de 75% en actions sur les marchés des pays de la zone euro éligibles au PEA.
L'OPCVM est investi en :
- Actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
Il peut également intervenir sur :
- des contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés, dans un but tant de couverture que d'exposition au risque action.
- des emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour ouvré à 11 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J)
La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.
La valeur liquidative est disponible sur www.sgprevoir.fr ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES
Tous souscripteurs.
Il s'adresse à des souscripteurs souhaitant réaliser un investissement dans le cadre du PEA, et qui sont prêts à supporter les fortes variations inhérentes aux marchés d'actions en disposant d'un horizon d'investissement suffisamment long (5ans).
Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.
Une « U.S. Person » telle que définie par la Regulation S de la SEC (Part 230 - 17 CFR 230.903) est une Personne non Eligible. Les parts du fonds ne sont pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »). 2

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.
Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

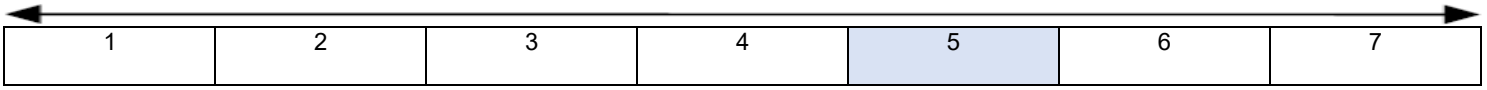

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans.
Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé cet OPCVM dans la classe de risque 5 sur 7, qui est « une classe de risque entre moyenne et élevée ».
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'OPCVM se situent à un niveau « entre moyen et élevé » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « probable » que la valeur liquidative de l'OPCVM en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :
-Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
-Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
-Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré (notamment les contrats financiers, les acquisitions et cessions temporaires de titres et les garanties financières) conclus avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.
Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal.** **Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**3 620 EUR**	**2 250 EUR**
	Rendement annuel moyen	-63,77%	-25,80%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 200 EUR**	**9 470 EUR**
	Rendement annuel moyen	-37,98%	-1,09%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 890 EUR**	**13 890 EUR**
	Rendement annuel moyen	8,89%	6,79%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**15 440 EUR**	**24 140 EUR**
	Rendement annuel moyen	54,41%	19,27%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Novembre 2021 et Juillet 2026.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juin 2018 et Juin 2023.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Novembre 2016 et Novembre 2021.
Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

QUE SE PASSE-T-IL SI LA SOCIETE DE GESTION PREVOIR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de SOCIETE DE GESTION PREVOIR. En cas de défaillance de SOCIETE DE GESTION PREVOIR, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	489 EUR	1 708 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,0%	2,7% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,53 % avant déduction des coûts et de 6,79 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COUTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	3,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	175 EUR
Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

Un mécanisme de plafonnement des rachats ("Gates") peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 3 du règlement disponibles sur le site internet : www.sgprevoir.fr

Conformément aux termes du prospectus, le fonds a mis en place un dispositif de *swing pricing* visant à limiter la dilution des porteurs existants. Lorsque les souscriptions ou rachats nets dépassent un seuil déterminé par la société de gestion, la valeur liquidative est ajustée d'un facteur reflétant les coûts de transaction estimés.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

SOCIETE DE GESTION PREVOIR informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de SOCIETE DE GESTION PREVOIR au 23, rue d'Aumale - 75009 - Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.sgprevoir.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société www.sgprevoir.fr. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :
SOCIETE DE GESTION PREVOIR - 23, rue d'Aumale - 75009 - Paris

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse www.sgprevoir.fr.

La responsabilité de SOCIETE DE GESTION PREVOIR ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.